



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

27 DEC. 2012

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2012

Délibération N°

Date de convocation : 30 novembre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille douze, le 12 décembre 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Etaient présents (55 titulaires et 4 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carrières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulfery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Mauvois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Maryse BASQUIN
Dominique BEAUDUIN
Marie-Chantal TRANCHANT
Marcel WAXIN
Jean-Félix MACAREZ
Gérard DEVAUX
Lionel BASIN
Jacques OLIVIER
Paul SOUPLY
Michel LEDUC
Gérard LENOBLE
Jacques LESNE
Didier MARECHALLE
Thierry WALEMME
Philippe DUCROUX
LILIANE ADAM
Gérard BEZIN
Didier BONIFACE
Gérard BOURY
Guy BRICOUT

Maryline GODIN
Jean-Pierre MAILLARD
Christiane MARANDE
Anne-Sophie MERY-DUEZ
Bernard POULAIN
Lilianne RICHOMME
Sandrine TRIoux
Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK
Jean-Marc RAMETTE(S)
Gilles PELLETIER
Bernard PLET
Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER
Bernard LECOLIER
Charles BLANGIS
Sylvie DECRESSIONIERE
Michaëlle LEGRAND
Bruno MANNEL
Cécile MERCIER

Joseph MODARELLI
Serge SIMEON
Marc DUFRENNE
Louis COQUELLE(S)
Edith MENTION(S)
Michel HENNEQUART
Robert CHATELAIN(S)
Francis GOURAUD
Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON
Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ
Daniel CATTIAUX
Jean-François DEFAUX(S)
Henri QUONIOU
Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ
Marie-Hélène DUEZ
Daniel FIEVET

Membres excusés (10) : Hubert DEJARDIN, Jean-Michel COUTURIER, Peggy SZOPA, Alain RIQUET, Bernard VERMEIL, Pierre LAUDE, Jacques LERICHE, Véronique NICHAISE, Stéphane JUMEAUX, André-Marie FORRIERE

Membres absents (8) : Dominique LAMOURET, Agnès BERANGER, Jean WEEXSTEEN, Serge LEULIETTE, Isabelle PIERARD, Michèle BRULANT, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEVRE

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

Arrivée de Monsieur Robert CHATELAIN à 18h40

ETUDE DE DEVELOPPEMENT LOCAL AUTOUR DE MATISSE – CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la contractualisation avec le Conseil Général du Nord, une fiche avait été déposée (Code action P3.15.001) afin de lancer une étude de développement local autour de Matisse.

Une consultation a donc été lancée le 26 septembre dernier. Après analyse des candidatures, la Commission d'Appel d'Offres a retenu le groupement Objectif Patrimoine et Figesma Conseil pour un montant HT de 48 300€.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de valider cette proposition et de retenir le groupement précité.

Par ailleurs, Monsieur le Président indique que cette étude peut être financée par le Conseil Général à hauteur de 80% et selon le plan de financement suivant :

Conseil Général	38 640,00€	80%
CCCC	9 660,00€	20%
TOTAL	48 300,00€	100%

Monsieur le Président demande donc à l'assemblée de bien vouloir valider, d'une part le plan de financement, et d'autre part de l'autoriser à solliciter la demande de subvention auprès du Conseil Général ainsi qu'à signer tout document y afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 27 décembre 2012 et de la publication
Le 27 décembre 2012

Pour expédition conforme
Caudry, le 27 décembre 2012

Vu,


Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis
Gérard DEVAUX


Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis
Gérard DEVAUX

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – I du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.